



ONUCI

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 13 janvier 2011)

Kenneth Blackman (Porte-parole adjoint de l'ONUCI): Bonjour Mesdames et Messieurs. Bienvenus à la conférence de presse hebdomadaire de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Comme convenu, le Directeur de la division des droits de l'homme nous fera le point hebdomadaire de la situation dans le domaine des droits de l'homme. On a aussi avec nous, le Coordinateur humanitaire, M. Ndolamb Ngokwey, qui est également le Représentant spécial adjoint. Il nous parlera de la situation humanitaire dans l'Ouest du pays et les efforts faits pour venir en aide aux populations. Avant de donner la parole à M. Ngokwey, j'aimerais partager avec vous, quelques informations.

Conformément au mandat de protection des civils de l'ONUCI, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, s'est rendu dans la nuit d'hier au quartier PK18 d'Abobo. Il était en compagnie du général Abdul Hafiz, le Commandant de la Force onusienne. Comme vous savez, la situation sécuritaire s'est dégradée dans ce quartier au cours des derniers jours, et l'ONUCI avait reçu des informations selon lesquelles les Forces de Défense de sécurité du camp du président Gbagbo planifieraient de lancer une nouvelle opération à Abobo. La mission de M. Choi et du général Hafiz, qui étaient accompagnés de patrouilles des Casques bleus, était motivée par la volonté d'assurer la protection des populations civiles. Elle était destinée également à rassurer les populations que l'ONUCI fera tout ce qui est possible, dans le cadre de son mandat et selon ses moyens, pour contribuer à la protection des civils. L'ONUCI déplore les actes de violence enregistrés ces derniers jours. Elle déplore surtout les pertes en vies humaines et les souffrances imposées aux populations, tant à Abobo qu'à Duekoué, et dans d'autres parties du pays. Et elle réitère son appel au calme et à la sérénité.

La situation préoccupe également le Secrétaire général des Nations Unies. Dans une déclaration lue hier par son porte-parole, il a condamné toutes les violations des droits de l'homme et il a rassuré tous les Ivoiriens de l'engagement de l'ONUCI à protéger les civils quelque soit leur affiliation politique. Le Secrétaire général a aussi averti que tout acte contre le personnel de maintien de la paix des Nations Unies est inacceptable. Une

copie de cette déclaration sera distribuée à la fin de la conférence de presse. Sans plus tarder, je vais céder la parole à M. Ndolamb Ngokwey.

Ndolamb Ngokwey (Représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire): Merci Kenneth. Je parle ici en ma qualité de Coordinateur humanitaire. Comme vous le savez, nous avons conduit une mission humanitaire le samedi et dimanche à Duekoué, Man et Danané. L'objectif de la mission était de faire une évaluation rapide de la situation et de faire un plaidoyer auprès des autorités pour faciliter l'accès aux populations déplacées, mais aussi, bien sûr, d'appuyer l'assistance qui était déjà donnée à ces populations. Nous avons eu l'occasion de rencontrer toutes les autorités civiles et militaires des deux cotés. Nous avons parlé aux chefs religieux, aux leaders communautaires. Nous avons aussi parlé aux populations déplacées elles-mêmes. Quelle est la situation que nous avons constatée et quelle est la situation aujourd'hui ? D'abord, c'est sur place que nous avons appris qu'en fait il y avait eu 34 morts, contrairement aux chiffres qui étaient de dix-sept quand nous partions à Duekoué. Effectivement, c'était des chiffres provisoires, et au jour où nous étions là, il y avait trente quatre morts confirmés, d'innombrables dégâts matériels, des propriétés détruites, des magasins, des résidences, des boutiques et même des pharmacies. Ce matin, qu'est-ce que nous avons comme nombre de personnes déplacées ? On peut dire au total en Côte d'Ivoire, nous avons ce matin 17 160 personnes déplacées, dont 14 853 à Duekoué, 2009 à Man et à Danané. Je voudrais souligner le fait que 75% de ces déplacés sont des femmes et des enfants qui ont donc une vulnérabilité particulière. Le problème que nous avons rencontré, comme vous pouvez l'imaginer, surtout à Duekoué, quand vous arrivez à cette mission catholique, la première chose qui vous frappe, c'est la masse énorme de personnes. Imaginez-vous plus de 13 000 personnes sur l'espace réduit de la mission catholique. C'est donc une impression de désorganisation totale, c'est une impression de promiscuité etc.

L'autre problème majeur bien sûr concerne les abris. Il faut des abris, il faut de la nourriture, il faut l'eau et de l'assainissement. Il y a des femmes enceintes, des femmes allaitantes. D'ailleurs, une heure avant notre arrivée, une femme venait d'accoucher. Je voudrais aussi vous rappeler que jusqu'aux récents événements, il n'y avait à la mission catholique, que 3 000 personnes. Donc du jour au lendemain, on est passé de 3 000 à 13 000 personnes - quatre fois plus. C'était le grand défi pour gérer cela. Nous avons vu aussi beaucoup de détresse, vous pouvez vous imaginer. Parce que quand je vous donne ces chiffres, je voudrais que vous rappeliez que derrière ces chiffres, il y a des humains. Il y a des femmes, des enfants et des hommes. Chacun avec son histoire, chacun avec sa vie, chacun avec ses projets brutalement interrompus par les événements qui ont eu lieu. Et la détresse était grande, mais aussi nous avons vu une volonté des leaders à tous les niveaux pour s'occuper de ce problème. Que ce soit des commandants des FN, que ce soit les préfets à Duekoué, à Danané ou Man, tous ont montré leur volonté de résoudre le problème et ils ont même pris des actions concrètes, par exemple trouver un temps plus approprié pour déplacer les

gens, mobiliser les populations locales pour contribuer à la nourriture. En plus des leaders, je dois aussi souligner l'engagement des volontaires ivoiriens, des bénévoles, des organisations humanitaires aussi bien nationale qu'internationale. Je dois aussi souligner la solidarité des communautés qui se sont elles-mêmes organisées, par exemple à Man, jusqu'à notre arrivée, la nourriture était fournie par les comités elles-mêmes organisées. Je n'oublierai jamais la fierté de cette dame que m'expliquait que tous ce qu'ils étaient en train de préparer, c'était des communautés qui le leur avaient donné pour nourrir plus de deux mille personnes ; il faut quand même le faire. Mais je dois souligner pour terminer la participation des déplacés eux-mêmes. Les personnes déplacées ne sont pas là comme de passifs bénéficiaires d'une quelconque charité. Comme je vous l'ai dit, ce sont des personnes responsables qui ont leur vie mais qui se retrouvent dans des circonstances très difficiles. Ils s'organisent pour gérer leur milieu ; par exemple la femme qui a accouché là-bas a été aidé par une sage femme, qui elle même était déplacée. Et nous avons vu à Danané, comment les femmes et les hommes s'organisent pour assurer l'assainissement etc. Donc nous, nous ne venons en appui à ces initiatives locales. La communauté humanitaire, qui, j'insiste, inclut non seulement les agences des Nations Unies, mais aussi les organisations non-gouvernementales nationales et internationales, a pu donner cette réponse [...] parce que nous avons déjà pré-positionné des vivres ; même avant les événements nous avons déjà pré-positionné des vivres et des médicaments à certains endroits stratégiques. Par exemple, depuis trois jours un camion a quitté Odienné avec 15 tonnes de nourritures qui était déjà positionné à Odienné, pour Man et ce matin des camions vont quitter Abidjan avec 85 tonnes de vivres pour aller directement sur Duékoué. La même chose pour des médicaments qui ont déjà été pré-positionné. Et avec des organisations, tel que le CICR, des latrines ont été construites, des douches ont été construites, mais c'est encore insuffisant et nous sommes en train de faire le point pour déterminer les gaps qui restent encore à combler. Des biscuits thérapeutiques ont été fournis aux enfants, puisqu'il y a des enfants malnutris dont certains souffraient déjà des malnutritions sévères et il y a des mesures de protection spéciale qui sont prises pour les enfants orphelins ou abandonnés. Dans cette fuite-là, il y a eu quelque cas, moi j'en ai vu 3 à Man, des enfants qui sont venus tous seuls. Donc on doit prendre des mesures de protection pour ces enfants et bien sûr, il y a des éléments tel que les moustiquaires, les couvertures, les nattes, n'oublions pas que nous sommes en plein harmattan. Nous essayons donc de donner cette réponse-là. En plus de fournir des éléments ou bien des équipements ou des approvisionnements en médicaments, la communauté humanitaire est aussi intéressée par un travail de plaidoyer. D'abord plaidoyer pour assurer l'accès à ces personnes, mais aussi plaidoyer, par exemple, pour trouver des emplacements plus décents et plaidoyer pour la réouverture des écoles. La place des enfants n'est pas dans un camp. Les enfants doivent aller à l'école, donc pour terminer nous avons aussi renforcé nos capacités. L'image que je retiens de ce passage à l'ouest est que de ces batailles, je ne saurais pas vous dire qui a gagné - de ces conflits intercommunautaires, je ne pourrais pas vous le dire, mais je peux vous dire avec certitude qui a perdu. C'est la population, ce sont les femmes, ce sont les enfants. Je vous remercie

KB : Merci Monsieur Ngokwey.

Simon Munzu (Directeur de la Division des Droits de l'Homme de l'ONUCI) : Mesdames et messieurs bonjour. Comme l'a annoncé mon collègue, Kenneth Blackman, je voudrais juste faire la mise à jour en ce qui concerne la situation des Droits de l'Homme que vous suivez avec nous tous depuis certainement le début de cette crise. Vous avez également suivi depuis jeudi dernier les nouveaux événements, notamment la situation à Duékoué, que vient d'évoquer le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire General et coordinateur humanitaire, mais aussi les événements d'Abobo Pk 18 qui se sont étendus à Abobo Avocatier depuis avant-hier, hier et aujourd'hui. Il y a aussi eu de nouveaux foyers de tension intercommunautaire notamment à Lakota qui ont fait quelques morts et des blessés également. Eu égard à tous cela, la situation des Droits de l'Homme en ce qui concerne les exactions subies par les populations peut se résumer comme suit : à la date d'aujourd'hui, nous enregistrons au total 247 morts. La semaine dernier quand on se rencontrait le bilan était de 210. Aujourd'hui le chiffre est de 247, ce qui évidemment fait une augmentation de 37 en une semaine. Nous pensons que c'est beaucoup, c'est trop. Comme vous le savez, cela est dû notamment aux événements de Duékoué, dont le bilan vous a été donné, tout à l'heure on a mentionné le chiffre 34-35, mais aussi à Abobo. Autrement dit, n'eût été ces deux incidents, on est en droit de penser que le pire de la situation du 16 décembre était passé. On enregistrait une accalmie de la situation. Moins en moins d'appels à notre centre d'appel ouvert au public comme vous le savez et moins en moins de cas graves qu'on relatait. Mais voilà que ces événements viennent encore une fois perturber la quiétude des Ivoiriens, mais aussi sombrer davantage le tableau des droits de l'Homme en Côte d'Ivoire. Parce que généralement ces événements sont accompagnés à la fois par de pertes de vie, de disparitions. En ce qui concerne les disparitions, à ce jour, au niveau de la Division des Droits de l'Homme, nous avons recensé 61 cas. Parmi les 61, il y a 20 nouveaux cas, 20 nouveaux cas depuis une semaine, et c'est le lieu de préciser que sur les 61, y compris donc les 20 nouveaux cas, nous pouvons soustraire 7 personnes qui ont été retrouvées mortes et que l'on ne qualifie plus donc de disparues et 5 autres retrouvées saines et sauves, Dieu merci, par les membres de leurs familles qui avaient initialement annoncé leur disparition.

Nous sommes préoccupés également par la situation en zone CNO due surtout aux conséquences sur la jouissance effective par les populations de leurs droits surtout sociaux, économiques en raison du suivi dans certaines localités du mot d'ordre de désobéissance civile qui a été lancé par le RHDP. Nous constatons, particulièrement dans le domaine éducatif, ce qui se passe. Dans les écoles où, grâce à ce mot d'ordre, la plupart des écoles ne fonctionnent pas. En ce qui concerne notre centre d'appel, il continue d'être assuré 24 heures sur 24 par le personnel de l'ONUCI et nous continuons de recevoir des appels venant de partout dans le pays mais surtout à la faveur de ces derniers événements, des appels sont venus surtout de Duékoué et de Abobo, ce qui n'est pas étonnant. C'est ainsi que

par rapport à ces événements, nous avons enregistré au cours de la semaine écoulée, 139 appels des personnes qui dénonçaient les différentes violations. Voilà les faits.

Alors l'analyse de ces faits nous pousse à dire ceci, D'aucuns ont avancé l'idée d'un génocide imminent en Côte d'Ivoire : la Côte d'Ivoire serait au bord d'un génocide. Nous tenons à préciser que nous n'en sommes pas encore là. Je le répète que, sur la base des faits à notre disposition, on ne peut pas dire que la Côte d'Ivoire soit au bord d'un génocide. Au moins si on s'en tient à la définition légale du génocide. Mais, il se peut qu'on tombe vers le génocide. Et, nous devons donc être vigilants en Côte d'Ivoire. Quelle que soit notre opinion politique, quelle que soit l'ethnie à laquelle nous appartenons, quelle que soit notre religion, que nous soyons étrangers ou ivoiriens, tant que nous sommes en Côte d'Ivoire, je pense que nous devons rester vigilants pour éviter, empêcher, prévenir qu'on arrive à un génocide. Vous savez, nous avons adopté comme approche de ne pas être alarmiste, de ne pas être sensationnel. Nous vous livrons les informations telles que nous les constatons, sans passion. Mais soyons vigilants parce que nous observons en Côte d'Ivoire ces derniers temps, les phénomènes qui, ailleurs, ont effectivement abouti au génocide. Premièrement, les positions intransigeantes adoptées par les uns et les autres sur l'échiquier politique où chacun veut tout gagner en s'attendant à ce que l'autre perde tout. On était dans une telle situation de bipolarisation au Rwanda dans les années 90. Nous voyons le rôle que jouent les médias. Aussi bien les médias d'état que les médias privés. Depuis pratiquement deux mois, la RTI est consacrée à faire l'apologie d'un seul camp dans le différend politique actuel. Tout le monde peut le constater. Alors que s'agissant d'un média d'état, pour mieux éclairer les Ivoiriens, l'opinion publique nationale, internationale, il aurait été non seulement souhaitable mais impératif que la RTI soit plus équilibrée d'abord dans son analyse propre mais aussi et surtout dans l'espace offert aux différents protagonistes d'éclairer l'opinion et faire avancer la compréhension de la situation. Et cela nous rappelle justement le rôle que certains médias ont joué au Rwanda. Comme si pour y répondre, ces derniers temps, nous observons la création, la diffusion d'une nouvelle radio : Radio Côte d'Ivoire, la Voix du Rassemblement. Là également une radio à vocation partisane mais qui, si on n'y prend pas garde viendra, elle aussi, envenimer les esprits et les opinions de manière tendancieuse. En plus nous constatons, comme on l'avait constaté au Rwanda à un moment donné, des signes que des armes soient distribuées aux personnes qui normalement ne devaient pas les porter, notamment des civils, et cela de part et d'autre. Sinon on comprend difficilement que les événements d'Abobo PK 18 aient produit les bilans qu'ils ont produits où, selon les témoignages, des éléments des forces de défense et de sécurité ont trouvé la mort causée par des armes que normalement ne porterait pas un civil, si jamais on pouvait penser qu'un civil porte des armes. Cela démontre que, et ça à partir de ce premier constat, que plus loin il faut des investigations pour comprendre mieux ce phénomène. Parce que si cela se confirmait qu'un camp ou un autre commence à armer, distribuer les armes aux civils, là encore, il y a lieu de craindre qu'on se trouve dans la situation du Rwanda. Nous savons ce qui s'est passé là-bas. Et au Rwanda, n'oubliez pas que les

forces armées rwandaises (FAR) avaient travaillé de connivence avec les interhamwés, les milices. Donc, si vous voulez, les milices gouvernementales qui ont travaillé main dans la main avec l'armée régulière pour commettre des actes de génocide. Quand aujourd'hui on nous dit qu'il y a des jeunes de la galaxie patriotique qu'on est en train de former, à qui on distribue des cartes d'identité ou il est marqué 'la Côte d'Ivoire ou la mort'. Nous disons que cette chose doit être prise au sérieux, enquêtée et que cela pourrait être précurseur de drames que nous avons vécu au Rwanda. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous n'en arriverons pas là en Côte d'Ivoire. Je répète donc, aujourd'hui, il serait exagéré de dire que la Côte d'Ivoire est au bord d'un génocide. Mais si vous regardez froidement les faits, on peut aussi dire qu'il y a lieu de nous inquiéter parce que qu'il y a des signes qui ne sont pas bons. Qu'on soit du RHDP ou de LMP. Du camp Ouattara ou du camp Gbagbo, je pense que tout le monde devrait être préoccupé par ce phénomène et éviter qu'on arrive là en Côte d'Ivoire. Beaucoup ont reproché aux Nations Unies d'être présentes au Rwanda quand le génocide a déclenché et s'est opéré. Aujourd'hui, les Nations Unies ont une mission en Côte d'Ivoire. Il ne faudrait pas que pendant qu'une mission des Nations Unies est en Côte d'Ivoire, un génocide se prépare sous nos yeux et qu'un, trois, cinq ans plus tard on dise encore que les Nations Unies étaient quelque part et ont laissé se produire un génocide. C'est pour cela que tant que la mission est encore ici, elle va veiller à ce qu'on n'arrive pas là à travers notre travail d'investigation, de sonnette d'alarme, nous allons mettre chacun devant ses responsabilités et pour cela, nous avons besoin qu'on nous laisse travailler et pour le faire, qu'on nous laisse notre liberté de mouvement.

Le Président Gbagbo a demandé que l'ONUCI parte mais comme il a lui-même dit à au moins deux reprises, sa demande a été transmise par voie diplomatique, elle suit son cours diplomatique et elle aura une réponse diplomatique. Dans ce genre de chose, je le répète, le départ d'une mission des Nations Unies sur la demande du pays hôte ne se fait pas automatiquement. Même s'il arrivait à se faire, cela ne se ferait pas automatiquement. Il y a fallu pratiquement une année pour que la mission au Tchad (MUNICART) se retire après la demande par le Président Idriss Deby, pour que la mission parte. Il en a été de même en Erythrée pour ne citer que ces deux exemples. Mais en attendant que la mission parte, la mission doit continuer son travail parce qu'elle continue son mandat fixé par le Conseil de Sécurité. Il ne s'arrête pas parce que le Président l'a demandé. Ce n'est pas comme cela. Son mandat continue jusqu'à ce qu'elle quitte. Il faut que tout le monde comprenne cela. Quel que soit le camp politique auquel on appartient. L'ONUCI n'a pas de camp. L'ONUCI est impartiale quelles que soient les allégations des uns et des autres. Nous sommes habitués à cela de toutes les façons. Ce n'est pas seulement à la faveur de cette crise que nous entendons cela. Nous sommes là depuis 6 ou 7 ans et pour moi qui suis là depuis 6 ans et demi, on a entendu plusieurs fois, et cela suivant les étapes, les circonstances et les cas. C'est peut être normal pour ceux qui ont une situation particulière à défendre. Mais en ce qui nous concerne, nous sommes impartiales et nous entendons le demeurer. Mais l'impartialité ne veut pas dire qu'on ferme les yeux sur ce qui se passe, encore moins qu'on ne dise pas ce qu'on a vu. Et si le fait de dire ce qu'on a

vu déplaît votre camp, veut dire qu'on est pour l'autre camp, je suis désolé, ce n'est pas comme cela que ça se passe. Qu'on nous laisse donc travailler, qu'on cesse de nous bloquer, qu'on nous permette d'aller secourir les populations comme cela se doit. Je termine par rapport aux populations et la nécessité de protéger les civils. En droit international et de toutes les façons dans les principes qui régissent les Nations Unies, il est convenu que la responsabilité de protéger les populations dans un pays donné revient en premier aux autorités de ce pays. En Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes sont les premières responsables de la protection des civils. Mais la résolution du Conseil de Sécurité qui définit le mandat de l'ONUCI dit également que sous réserve de cette responsabilité primaire des autorités ivoiriennes, l'ONUCI a le devoir d'assurer la protection des civils. Nous aimerons faire ce travail. Nous avons la capacité de faire ce travail. Secourir les populations en détresse quant elles font appel à nous telle qu'elles l'ont fait toute la nuit du 11 au 12 janvier à Abobo Pk18. Et quand ces populations font appel à nous, nous avons le devoir d'aller vers elles. Et pour aller vers elles nous devons jouir de notre liberté de mouvement. Mais quand on nous bloque, quand on nous empêche d'arriver là où sont les populations victimes, qu'est ce qu'on devait faire ? Est-ce qu'on s'attend à ce que nous engageons une bataille rangée avec ceux qui nous bloquent, qu'ils soient civils ou militaires ? L'ONUCI n'a pas l'intention d'en arriver là. L'ONUCI n'est pas ici pour faire la guerre à qui que ce soit, qu'on soit civil ou militaire. Est-ce que pour accomplir sa mission elle doit être obligée de batailler avec qui que ce soit ? La question est posée aujourd'hui et on doit y répondre clairement en sachant que nous avons une mission à remplir et que nous allons la remplir tant que nous sommes encore ici. Voilà, chers amis journalistes, mesdames et messieurs, l'analyse que nous avons voulu partager avec vous ce matin. Merci.

KB : Merci bien, Simon. Vous pouvez maintenant poser vos questions.

Olivier Monier (Bloomberg News) : *J'ai plusieurs questions. Vous aviez parlé d'un bilan de 247 morts jusqu'à présent, notamment en prenant en compte les événements qui se sont déroulés à Abobo. Vous avez un bilan des morts qu'il y a eu à Abobo ces deux derniers jours ? Deuxième question, vous avez parlé de 34 morts dans l'Ouest du pays. Ca concerne seulement Duekoué ? Ou Duekoué, Man, Danané ? Et troisième question, vous aviez dit que des personnes déplacées à Duekoué se sont retrouvées à la mission catholique. Qu'en est-il pour ceux qui sont à Man et à Danané ?*

SM: Pour votre première question nous dénombrons pour le moment 11 morts pour les événements d'Abobo Pk18 sur les deux jours, les 11 et 12. Mais comme vous savez, c'est une situation qui évolue et vous savez qu'au fur et à mesure les informations nous parviennent et il se peut que ce chiffre soit révisé. Suivant notre information et cela reste à recouper, il y a 4 civils et 7 FDS.

NN : En ce qui concerne Duekoué, effectivement, je vous ai donné les chiffres de la mission catholique. Mais je dois signaler qu'il y a aussi à Duekoué, 600

personnes déplacées à la mission protestante. Et en ce qui concerne Man, les déplacés étaient jusque là dans l'espace du conseil régional, mais les autorités civiles et militaires se sont rendu compte que cet espace n'est pas approprié. Ils ont décidé du déplacement de ces personnes à un espace que nous avons visité, qui était d'ailleurs un centre d'entraînement de la sécurité sociale. Donc les personnes se sont déplacées. A Danané, les déplacés sont pour le moment dans une école. Nous sommes en train de faire un plaidoyer. Les autorités sont tous d'accord pour dire qu'on ne peut pas fermer une école alors que les enfants doivent aller à l'école. Donc ils ont décidés de les déplacer sur un site qui était utilisé dans le temps pour les réfugiés. On a identifié ce site et nous avons déjà mobilisé les moyens pour réhabiliter ce site.

Rotmini Callimachi (AP) : *J'ai deux questions. On a entendu que le Représentant spécial, M. Choi, était dans le convoi hier soir des Nations Unies qui est partie à Abobo et retourné après minuit. Ce sont des informations de Reuters de ce matin. Est-ce que vous pouvez clarifiez ca pour le reste de la presse. Et deuxièmement, on a tous remarqué que les vols de l'ONUCI vers le Golf Hotel ont été réduits de 4 vols par jour à 1. C'est à dire que les journalistes ne peuvent presque plus aller. Pourquoi est ce que les vols ont été réduits ? Merci.*

KB : Par rapport à la première question, je crois que vous êtes venus un peu en retard. Non ce n'est pas une reproche. Mais le Représentant Spécial était allé jusqu'au Pk18. Il a passé environ 2 heures, je crois. Le commandant de la force est resté jusqu'à 5h du matin et puis il est revenu. Les patrouilles y sont allées également. Donc effectivement, on a pu aller au Pk18. On n'a pas été bloqué. On a fait nos patrouilles et on est revenu. Par rapport à la fréquence des vols, je n'ai pas d'information là dessus.

SM : C'est simple, les raisons ont été partagées avec nous ce matin. Vous-même vous voyez, vous regardez le ciel, c'est le brouillard. C'est une affaire d'harmattan. Il y a des difficultés en termes de vol et sur le plan purement technique, il a été recommandé de les réduire parce que les conditions climatiques ne le permettent pas. C'est aussi simple que ça.

Kra Bernard (L'Expression) : *J'ai deux questions. La première porte sur le secours que l'ONUCI doit apporter aux civils. Monsieur Munzu a posé une question à laquelle lui-même n'a pas donné de réponse. Votre mandat, la défense, la protection des civils. Ces civils, quand ils sont attaqués ou menacés, vous font appel. Vous vous déportez sur les lieux et vous butez sur des obstacles. Vous ne pouvez pas passer et vous laisser ces civils à leur triste sort. Moi je m'interroge. A ce moment précis, quelle est l'importance de votre mandat dans la défense des civils que je peux dire vous laisser tuer, peut être par incapacité, peut être coupables. Enfin, je ne sais pas. Donc je vous renvoie la question afin que vous puissiez donner une réponse assez satisfaisante puisque ça fait partie de votre mandat ici en Cote d'Ivoire. Secundo, les rapports FDS/ONUCI. Hier on a vu le chef d'Etat major qui a fait une sortie musclée à votre endroit. Peut-être qui frise un peu comme une*

déclaration de guerre, comme quoi le torchon brule entre les FDS et l'ONUCI. Qu'est-ce qui ne va pas au juste entre vous et les Forces de Défense et de Sécurité ? Merci.

SM : Pour la première question vous savez, on pourra passer tout le mois à se poser la question sans trouver la réponse. C'est une question de prise à témoin. Nous prenons à témoin l'opinion nationale et internationale que nous avons une mission à remplir. Nous sommes prêts à la remplir mais nous butons contre des obstacles. Qu'est-ce qu'il faut faire devant ces obstacles. Il y a plusieurs approches. Premièrement, ceux qui mettent ces obstacles peuvent se ressaisir, constater que c'est une erreur de chercher à le faire et corriger la situation en enlevant eux mêmes ces obstacles. Mais si cela ne se fait pas, vous savez aussi bien que moi que le système des Nations Unies a un mécanisme de déblocage. Devant de telles situations surement que le moment venu, les Nations Unies vont déclencher les mécanismes. Mais pour le moment nous sommes dans la partie de prise de conscience, de plaider, négociation, appel. Mais si ça ne marche pas les Nations Unies ont un mécanisme qui peut déclencher la situation et qui sera utilisé le moment venu. L'autre question, c'était par rapport aux FDS. En ce qui nous concerne, on n'a pas de problème particulier avec les Forces de Défense et de Sécurité. Ce qui est vrai, c'est que nous sommes pris malgré nous dans ce conflit politique. Evidemment, selon les intérêts des uns et des autres on cherche à mettre des obstacles sur notre voie. Donc il n'y a pas de tension réelle entre les FDS et l'ONUCI. Par contre, de manière épisodique, vous avez suivi par exemple ces derniers temps, on parle de convoi de nourriture qui allait à l'Hôtel du Golf. A partir du moment qu'il y a des gens à l'Hôtel du Golf, même ceux qui ne les aiment pas, est-ce que ces personnes peuvent vraiment accepter que ces personnes ne mangent pas ? Au minimum on doit les laisser manger, non ? Et comme la nourriture doit venir de l'extérieur, comment voulez vous que la nourriture arrive sans être convoyée. Et quand on cherche à convoier de la nourriture à des personnes qui ont faim, on bloque les convois et on cherche à démontrer qu'en apportant assistance à des personnes qui sont dans le besoin, que l'ONUCI prend partie. Ecoutez, notre mandat est de protéger le Golf Hôtel et de protéger les personnalités qui sont là-bas et qu'on protégeait avant la dernière crise. Cela conformément à un accord entre les parties ivoiriennes bien avant le mois de décembre. Donc, il ne faut pas faire d'amalgame. Bien avant le 11 et 12 janvier, nos patrouilles ont été bloquées plusieurs fois à Abobo par les FDS. Mais est-ce que quand nous allons à Abobo, est-ce pour aller faire la guerre là-bas ? C'est pour juste voir comment les choses se déroulent dans les quartiers, rassurer les populations. Quant on nous bloque, qui est le perdant ? Ce n'est pas nous, ce sont les populations. Mais en soi, ça ne démontre pas qu'il ya un conflit systématique entre les FDS et l'ONUCI. Je teins à le souligner nous n'avons pas de problème avec les FDS.

Jules Claver AKA (Le Nouveau Réveil) : Monsieur Munzu, vous avez dit que pour l'instant on ne peut parler de génocide en Cote d'Ivoire. Vous avez toutefois souligné 247 morts. Vous avez encore dit que les Nations Unies ont des mécanismes pour débloquer ce genre de situation, la

situation dans laquelle la Côte d'Ivoire se trouve. Alors combien de morts les Nations Unies attendent avant de déclencher ce système ? Deuxième préoccupation, vous avez dit que la sécurité des personnes incombe en premier lieu aux autorités nationales. Aujourd'hui nous sommes dans une crise qui fait que je pourrai dire qu'il n'y a pas d'autorités. Monsieur Gbagbo n'étant pas reconnu, a l'armée en main, Monsieur Ouattara étant reconnu n'a pas l'armée. Dans ce cas-la, quelle autorité, selon vous, doit assurer la sécurité des Ivoiriens ? Merci

SM : D'abord, la prévention de génocide n'est pas mathématique. Ce n'est pas une question de chiffres. Donc nous ne cherchons pas à arrêter une situation en fonction de chiffres. Je vous ai dit que le génocide a une connotation juridique très claire. Si on s'en tient à cette définition juridique de génocide, on ne peut pas parler aujourd'hui de génocide en Côte d'Ivoire. Mais à titre de prévention, oui, on doit prévenir. Mais ce n'est pas seulement aux Nations Unies qu'il revient de prévenir. La sonnette d'alarme que nous tirons a pour but de conscientiser. Si les Ivoiriens estiment qu'on doit éviter le génocide et que pour cela on doit cesser d'armer, il faut que ceux qui distribuent les armes arrêtent. Vous serez prêts à le faire seulement quand les Nations Unies viendront vous l'imposer ? Si on estime que c'est à travers vos écrits dans les journaux partisans, c'est à travers vos déclarations sur les radios partisans, c'est à travers vos émissions sur les télévisions partisans qu'on crée les conditions d'un génocide en Côte d'Ivoire vous attendez d'abord que les Nations Unies viennent vous dire de cesser de faire ça ? Non, mon cher ami, mon cher frère, ce n'est pas comme cela. Les Ivoiriens doivent assumer la responsabilité de ce qui se passe en Côte d'Ivoire avant tout le monde. Ce n'est pas la peine d'affirmer en longueur de journée sa souveraineté, pour autre chose et qu'on arrive là où il suffit de notre propre comportement pour éviter le pire pour la Côte d'Ivoire [et] on commence à se tourner vers l'extérieur. Non, assumez vos responsabilités. Mais je peux vous assurer que vous ne le faites pas le moment venu, je le dis encore, le moment venu parce que au niveau international, on négocie, on traite. C'est comme cela. Donc je ne peux pas vous dire qu'on le fera dans deux jours, dans cinq jours. Mais je sais que si vous cessez d'écrire certaines choses dans les journaux aujourd'hui, que vos collègues journalistes cherchent à faire la même chose à la télévision au Nord, au Sud et dans les journaux, on n'aura pas besoin de recourir aux Nations Unies. Assumons chacun sa responsabilité.

Uche Ocheegwa (News Agency of Nigeria): I have two questions. Yesterday we were in Abobo with some of my colleagues. We visited Abobo yesterday and on the ground were the soldiers, which is the FDS. We also saw the citizens. We saw scenarios where people were being humiliated, innocent citizens were being humiliated. Guns were being pointed at them and they were being chased all over the place. Now, this is my concern, when I come here every time I see reconstruction going on, on this base, in terms of strategy and structures to protect this base. My question is, why wasn't the UN there yesterday when we were there? Because it was clearly evident

that the UN was not there on the ground. My worry again is every time you talk about protecting innocent citizens, how can you protect innocent citizens when you are not there? Next the cost of this election was very high and the human cost is going up every day, people are dying. This is my question. Have you run out of ideas in terms of going forward for Cote d'Ivoire? Thank you.

SM: Well, I mean with regard to your first question, first of all it is important to know that journalists like you could have access to these places and record for yourselves and share directly with the world what you see. The world has become a global village and instantly you can communicate to the far corners of world what you observe in Cote d'Ivoire, which can only come to reinforce what other observers like us see or hear or say. So I want to first acknowledge the contribution that the international media have made in Cote d'Ivoire, especially this past two months because you have been here in huge numbers and to thank you for that support that you are providing because the more this situation is known around the world the more it galvanises everyone who wants a satisfactory solution out of it. Now you ask why we weren't there, but first let me ask you: 'were you there all day yesterday or were you there just at particular hours'?

UO: *I was there a number of hours.*

SM: Hours, exactly. Now the point I'm trying to make is that you may have been there when we weren't there and we may have been there when you weren't there. You understand that we do go out at all hours of the night and day as my colleague said initially in terms of our patrols and so on. So that's one thing. The second thing to observe again let's not hide the fact that we have said over and over again, to deplore the fact that now and again our convoys and our patrols are stopped. Maybe because I said it in French you may have missed it, but I did deplore the fact that our patrols and our convoys, when going to the assistance of victims, get blocked before they get there ; we are of course prohibited from doing our job. And the question which this raises is when that happens, what is the expectation? That we fight our way through? Should we shoot our way through a civilian roadblock or for that matter an FDS roadblock? This is a question that arises and which everybody has to ask and eventually to address. Because it is a real challenge for us in terms of implementing our mandate and you, Uche, I would appeal to you to echo this. You cannot give people a mandate to protect civilians and then you have forces, including civilians, who prevent them from arriving at the scene of violations and then turn around and say that they are not doing their job. Unless it is admitted that when those moments occur we are entitled to smash through the blockade and move on. But imagine what people would say if we smash through a civilian blockade because part of the tactics being used is to put civilians at the fore front. We have the means, we have the weapons, we have what it takes, but we are calculating the fallout and the implication of us smashing through a civilian barricade by killing or maiming civilians. Is that what those who are putting civilians in our way want to happen? So please, I appeal to you. I take advantage of your question to say that this is an issue that ought to be taken

up, including through the media. The predicament that we are facing here should be well known and an appropriate solution should be sought in various circles. Sorry, finally, what did you say?

UO: *I said are you running out of ideas in terms of going forward?*

SM: No, no, no, I don't think we are running out of ideas. The ideas are not in this room, but we are not running out of ideas. You know full well because you are representing the News Agency of Nigeria that President Goodluck Jonathan as current chair of ECOWAS is working very hard with his peers in looking for a solution at the sub-regional level. You know full well that at the Africa regional level, Chairman Jean Ping and his Special Envoy, Prime Minister Raila Odinga, are working very hard at the continental level just as you know very well at the international level, the UN Secretary-General Ban Ki Moon and others around him are working very hard to find a solution to this issue. So there is action going on, there are things happening, so we might not find a solution today. but I'm sure that sooner or later we will find a solution.

Romain Mielcarek (L'Express) : *Trois petites questions. La première, à Abobo, est-ce que vous avez eu confirmation de la présence de combattants des FN sur le terrain ? La question étant, qui a tué ces policiers avec quelles armes lourdes ? Deuxième question, les journalistes partisans, j'en ai rencontré quelques-uns à qui j'ai posé la question : Pourquoi est-ce que eux ne vont pas à l'Hôtel du Golf pour justement rencontrer leurs opposants ? Ils craignent pour leur sécurité. Qu'est-ce que vous en pensez ? Et enfin, je voudrais quand même revenir sur les mécanismes à mettre en place pour éviter le génocide. La question de jusqu'à quand va-t-on attendre, se pose vraiment et comment faire pour que justement la situation n'évolue pas comme au Rwanda ? Merci.*

SM : Sur la première question, la présence des combattants FN sur le terrain, nous ne sommes pas en mesure de déterminer s'il y avait des combattants FN sur le terrain ou pas, d'autant plus que il ne s'agissait pas d'une bataille rangée entre deux forces régulières en uniforme où on pouvait dire voici FN de ce côté, voici FDS de ce côté-là. Donc nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question. Cela dit, nous invitons ceux qui en ont la compétence à mener une enquête justement pour savoir la vérité sur cette question parce que c'est important. Cela a des implications, surtout pour la protection des civils. N'est-ce pas ? Et vous demandez en ce qui concerne les armes lourdes qui ont été évoquées, je suis un simple civil comme vous hein. Cette question, on aurait souhaité que notre chef des opérations militaires soit là pour répondre, mais n'étant pas de ma compétence, je n'ose pas vous donner une réponse. Elle sera aussi mauvaise que la réponse que vous pouvez vous donner vous-même. Merci. Pour la sécurité des journalistes, écoutez, cher ami, nous sommes préoccupés par la question de sécurité de tout le monde. Ça serait idéaliste de penser que nous puissions assurer la sécurité de tous les journalistes qui sont en Côte d'Ivoire aujourd'hui. Encore une fois, remarquez, nous ne sommes pas là

pour un camp ou pour un autre. S'il y a lieu de sécuriser les journalistes, il sera question de sécuriser tous les journalistes quel que soit leur appartenance politique, quel que soit le camp pour lequel ils travaillent, qu'ils soient étrangers ou Ivoiriens, etc. S'agissant de votre troisième question, nous avons déjà commencé. Parce que l'une des actions pour prévenir le génocide, c'est effectivement de dénoncer, tirer la sonnette d'alarme, n'est-ce pas, avant que les choses n'aillent trop loin. Donc croyez-moi, vous et moi, nous venons de commencer déjà.

RM : Mais si la situation continue de se dégrader, est-ce que les Nations Unies ont aujourd'hui les moyens d'être assez réactifs pour empêcher que les gens soient massacrés ? Quand on voit les difficultés que vous avez à accéder à Abobo par exemple, si on en vient à l'extrême, qu'est-ce qui se passe ?

Simon Munzu : Oui, je comprends votre réaction, je comprends votre question et je vous dis que les moyens s'adaptent à la situation parce que vous parlez en termes de « si ». Effectivement si on en arrivait là, je peux vous assurer qu'on va mettre en place des moyens, des mécanismes adéquats à commencer par la révision éventuelle du mandat de l'ONUCI. Il n'est pas exclu qu'on déploie des unités spécialisées, autant de mesures qu'on pourrait prendre. Mais encore une fois, nous ne voulons pas être « ahead of ourselves ». On préfère aller étape par étape. Pour l'instant l'essentiel, c'est de sensibiliser les gens sur ce qui se passe et que nous voyons tous.

Jérôme N'dri (Le Mandat) Je voudrais savoir votre position : Le Président Gbagbo vient de mettre sur pied une commission d'enquête. Vous qui dirigez le service des Droits de l'Homme de l'ONUCI, qu'est-ce que vous en pensez ? Cette commission d'enquête-là, est-ce qu'elle sera crédible ? Ma deuxième question, je crois savoir que vous avez aussi un rôle d'interposition. Quand je prends le cas d'Abobo, les premiers jours des affrontements, pourquoi l'ONUCI ne s'est pas interposée et s'est pliée aux exigences et est retournée carrément à sa base ?

SM : Pour la deuxième question, j'ai répondu à cette question directement ou indirectement au moins cent fois ce matin. Donc si vous permettez que je ne revienne pas sur ça. Sur la première, vous savez en Côte d'Ivoire aujourd'hui, il y a plusieurs institutions, structures, associations qui s'intéressent à la question des droits de l'homme. Nous avons une Commission nationale des droits de l'homme. Nous avons plusieurs ONG des droits de l'homme. Nous avons les églises qui ont des commissions telles que la Commission Justice et Paix à l'église catholique, qui s'intéresse aux droits de l'homme. Donc il y a beaucoup de mécanismes et structures en Côte d'Ivoire qui s'intéressent aux droits de l'homme et donc chacun a le droit de mener une enquête pour savoir ce qui se passe, éventuellement partager ce qu'elle a trouvé avec tout le monde y compris nous. Donc l'initiative à laquelle vous faites allusion, je l'inscris dans ce chapitre là. Il y a mille mécanismes de recherche des informations sur les droits de l'homme en Côte d'Ivoire. Je n'ai pas un jugement particulier à porter sur ce mécanisme

tout comme je ne porterai pas un jugement particulier sur la Commission Justice et Paix de l'église catholique, à la LIDHO et tout cela.

KB : *Au moment précis où vous êtes en train de tenir cette conférence de presse, vos véhicules sont en train d'être brûlés à la Riviera 2. Alors à chaud, quel commentaire faites-vous sur cet incident majeur qui est sans précédent dans votre mission en Côte d'Ivoire ? Est-ce qu'il n'y a pas urgence de déclencher le processus, le mécanisme qui va permettre à l'ONUCI d'exécuter comme il se doit votre mission ?*

SM : Encore une fois je te rappelle que je ne suis pas le Commandant de la Force. Je ne suis pas militaire. Vous voyez ce que je porte, non ? Ce n'est pas une tenue militaire ça. Donc je ne réagis pas comme ça. Je suis un défenseur des droits de l'Homme qui privilégie, quand une information arrive je la recoupe d'abord avant d'agir. Ce que vous venez de livrer là, je ne peux pas agir sur ça, encore moins répondre à ça.

RC : On vient de me donner une information : il ya une heure, une voiture des Nations Unies vient d'être brûlée en face de l'hôtel Golf ; est-ce qu'on ne peut pas confirmer ça ?

SM : How can I confirm that? I am standing here; you want me to confirm what you are telling me. I mean this is illogical...

KB : Ok. Merci bien chers confrères, consœurs, messieurs, mesdames d'avoir assisté à cette conférence de presse. A la semaine prochaine.